

tilshommes de la chambre du roi. Depuis, plusieurs parvinrent encore à l'échevinage, et l'on sait que cette fonction municipale, à laquelle on arrivait qu'en passant par l'administration des hôpitaux, conférait la noblesse à ceux qui n'en étaient pas déjà revêtus.

Le jeune Rambaud fit ses études au collège des Oratoriens de Lyon. Ses succès y furent remarquables ; ils le furent surtout dans une circonstance particulière que M. Rambaud aimait à se rappeler, et dont sa famille a pieusement gardé le souvenir. Les meilleurs élèves du collège avaient formé entre eux une conférence littéraire, une sorte d'académie au petit pied, destinée à servir de champ clos à d'innocentes rivalités littéraires. L'archevêque de Lyon, M. de Montazet, dont la sollicitude pastorale veillait sur l'éducation publique, se saisit de cet instrument d'émulation, et, pour en doubler l'énergie, décora les membres du jeune aréopage d'une distinction flatteuse, du droit de porter à la boutonnière un ruban violet. Il fit plus; il vint plusieurs fois lui-même honorer et encourager de sa présence ces jeux littéraires. Dans l'une de ces visites solennelles, le jeune Rambaud sut mêler à sa composition des allusions si ingénieuses, des louanges si délicates à l'adresse de l'illustre visiteur, que celui-ci, frappé de la finesse de ce talent naissant, fixa sur le jeune orateur un intérêt et une bienveillance qui, depuis, ne se démentirent jamais. Cette haute bienveillance du prélat suivit l'élève hors du collège ; elle l'accompagna dans ses débuts dans le monde, et fut l'heureuse étoile qui présida à son entrée dans la carrière.

M. Rambaud, que sa famille destinait à la magistrature, après avoir achevé à Paris ses études de droit, revint à Lyon avec le titre d'avocat, et se livra à la plaidoirie, soit au tribunal de la Sénéchaussée, soit à celui de la Conservation.

Ses succès oratoires se trouvent constatés par un témoignage authentique que j'ai hâte de rappeler ici, parce qu'il se rat-